

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Entreprise

Particulier

- Nom/Prénom : _____

- Adresse : _____

- Téléphone : _____ **- Télécopie :** _____ **- e-mail :** _____

Pour le compte de : _____

Adresse travaux : _____

Nature travaux : _____

SPECIFICATION DE LA DEMANDE

- Cocher la (les) case (s) correspondant à votre (vos) demande(s) :

1. Échafaudages sur tréteaux

6. Dépôt de matériaux ou gravats

2. Échafaudages pour réfection de vitrine

7. Dépôt de bennes et bétonnières

3. Échafaudages sur façades

8. Véhicules de chantier

4. Échelles, Etais, contre-fiches et tout appareil de levage

9. Baraques de chantier

5. Clôtures provisoires

10. Tranchées ouvertes

- Surface occupée en mètres carrés : _____ m²

- Surface occupée en mètres linéaires : _____ ml

- Références cadastrales : Section : _____ Numéro : _____

- N° du Permis de Construire ou de la Déclaration Préalable de Travaux :

- Nombre de bennes, véhicules et baraques : Bennes Véhicules Baraques

N° immatriculation :

- S'agit-il d'une installation sur un ou des emplacements de stationnement payant ?

OUI

NON

DUREE DE L'AUTORISATION

- Date de début des travaux : _____

- Date de fin des travaux : _____

TARIF DES DROITS DE VOIRIE

	Par fraction de 5 ml		TOTAL
	Forfait semaine	Forfait mois	
Échafaudages (quelque soit le type et l'utilisation)	20,00 €	60,00 €	
Clôtures provisoires			
Dépôts de matériaux et/ou gravats			
Dépôt de bennes pour gravats et bétonnières			
Baraques de chantiers			
Élévateurs, grues, monte-charge, appareil de levage, sapines			
Véhicules de chantiers			
Tranchées ouvertes			
Échelles, étais, contre-fiches	10,00 €	25,00 €	
facturation : <input type="checkbox"/> entreprise <input type="checkbox"/> propriétaire			

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

L'entreprise devra veiller à :

- Respecter les différents règlements en vigueur relatifs à la sécurité publique ;
- Respecter la réglementation en vigueur relative à l'hygiène et à la sécurité dans les travaux du bâtiments et travaux publics ;
- Respecter les règles de propriété publique ;
- L'enlèvement du matériel et des matériaux installés dès la fin de l'autorisation ;
- Aucun ancrage au sol n'est toléré compte-tenu que tout doit pouvoir être enlevé à première demande ;
- Un échafaudage ne peut être construit, modifié ou démonté que sous la direction d'une personne compétente et responsable et autant que possible par du personnel compétent habitué à ce genre de travail ;
- Prendre les dispositions nécessaires à la signalisation des ouvrages de jour comme de nuit ;
- Réserver l'emplacement lorsqu'il se situe au droit d'un stationnement payant.

Toute constatation d'emprise abusive ou de défaut de conformité pourra entraîner, après mise en demeure préalable de libération des lieux, l'abrogation pure et simple de l'autorisation et des poursuites pénales.

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Merci de dater et signer votre demande et d'apposer votre cachet pour une entreprise

AVIS DES SERVICES TECHNIQUES

- Permis de construire n° _____, déposé le _____ et autorisation accordée le _____
 - Déclaration de travaux n° _____, déposée le _____ et autorisation accordée le _____

AVIS FAVORABLE
 AVIS DEFAVORABLE - Motifs : _____

A Sarlat, le _____